

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

CHHTT... NE DITES RIEN AU FRONT NATIONAL !

LES CRASHS AERIENS - LE TRAITEMENT DES VICTIMES

SECURITE AERIENNE : LAXISME ET CORRUPTION DES INSTITUTIONS

Le 1^{er} mai 2017 j'ai rappelé à la Présidence de la République le dossier des mensonges sur les accidents aériens. C'est l'objet du présent PDF, qui fournit toutes les preuves de cette démarche (pages 3 à 8). On trouve quelques informations complémentaires en pages 15 à 20. Safran met les pieds dans le plat. Celui d'Airbus. Et Hollande, devant tout le Parlement européen, brandit la « *démocratie* » en direction de Marine Le Pen. Ce même Hollande qui en fait des tonnes pour Théo, mais qui oublie...

En page 2 du présent PDF figure une lettre de la LICRA du 16 juillet 2012 (un mois après la présidentielle et les législatives qui ont provoqué le retour de la gauche). Cette lettre me vaut d'avoir passé le quinquennat de Hollande comme fugitif, recherché par la police et la gendarmerie, alors que mon seul tort est de dire la vérité sur des crashes aériens et d'aider les familles de victimes. Des précisions sur ce point et sur les falsifications dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris figurent dans deux PDF qui présentent tous les documents utiles :

(27 pages - 2,56 Mo) <http://franceleaks.com/hollande/les-criminels-de-la-licra-norbert-jacquet-30-avril-2017.pdf>

(21 pages - 754 Ko) <http://franceleaks.com/hollande/licra-subornation-de-temoin-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

J'ai attendu l'année 2015 pour écrire à la Présidence de la République. J'ai écrit à plusieurs reprises en 2015 et 2016 (la dernière fois le 6 juillet 2016). Des informations figurent dans un PDF (21 pages - 986 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/a-quoi-joue-hollande-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Pages 3 à 8 : le 1^{er} mai 2017 j'ai à nouveau écrit à l'Elysée, précisant que je m'adressais à **Ariane Amson**, conseillère « Justice et victimes » de Hollande. C'est l'objet de ces pages 3 à 8.

Pages 9 à 14 : par précaution, pour prévenir une suppression plus ou moins « sauvage » de certaines informations publiées sur le Web, je présente ce qui correspond au lien indiqué à la conseillère du Président.

Pages 15 à 17 : Gros problèmes chez Airbus - Que vont faire les autorités (justice et exécutif) ?

Pages 18 à 20 : Démocratie ? François Hollande... ??? François Hollande... ??? (bis)

16 juillet 2012. Dans la lettre ci-dessous Alain Jakubowicz évoque une « affaire contre Norbert Jacquet ». Qui sont les protagonistes de cette affaire déjà en cours à Rennes ? Quel est l'objet du litige soumis au tribunal dans le cadre de cette procédure ? Quels motifs la LICRA invoque-t-elle pour intervenir ? On peut déjà comprendre que cette intervention ne tient pas en droit et que Jakubowicz en a conscience. Et qui a informé Jakubowicz de ce procès en cours ? Qui l'a informé de la date de l'audience ?

Cette intervention de la LICRA a eu pour objet, et elle a effectivement permis, d'établir ensuite des faux et de faire usage de ceux-ci dans l'enquête judiciaire sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris. Elle permet en outre d'escroquer au sens du code pénal les familles de victimes dans la plus extrême douleur. Ses autres conséquences sont gravissimes : des morts inutiles, « stupides » qui s'accumulent par centaines (voir les deux premiers liens de la première page du présent PDF, qui dirigent vers toutes les preuves).



licra

ligue internationale contre
le racisme et l'antisémitisme



Paris, le 16 juillet 2012

POUVOIR

Président
Alain Jakubowicz
Président - fondateur
Bernard Lecache
Présidents d'honneur
Jean Pierre-Bloch
Pierre Aidenbaum
Patrick Gaubert

Je soussigné Alain JAKUBOWICZ, né le 2 mai 1953 (Villeurbanne), intervenant en qualité de Président de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de police sous le numéro 46/8978 0013877, sise 42 rue du Louvre, 75001 PARIS, donne par la présente pouvoir d'ester en justice au nom de la LICRA à Maître Benoît ROUSSEAU, dont le cabinet est situé 6 rue Julien Videment, 44200 NANTES, dans l'affaire contre Norbert JACQUET.

L'affaire est appelée le 19 juillet 2012 devant le tribunal correctionnel de Rennes.

Alain JAKUBOWICZ
Président

MESSAGE DU 1^{ER} MAI 2017 A ARIANE AMSON

CONSEILLERE « JUSTICE ET VICTIMES » DU PRESIDENT

(pages 3 à 8 du présent PDF)



Ariane Amson

Ariane Amson, magistrate, fut conseillère « Justice et victimes » de Hollande au cours des derniers mois du quinquennat . Je lui ai écrit le 1^{er} mai 2017. Les pages 4 à 8 suivantes présentent les captures d'écran de la procédure.

En raison des interventions en France auprès des personnes susceptibles d'être en relation avec moi, j'ai indiqué « SANS ADRESSE EN FRANCE ».

En effet, il y a peu encore, des magistrats, notamment la juge parisienne Gaëlle Beuf, envoyaient la police chez diverses personnes supposées me connaître et savoir où me trouver, avec mandat d'amener, perquisitions... Ces actions, qui ont aussi pour objet de tenter de « faire le vide » autour de moi en intimidant et en écœurant mes connaissances, mes amis, ma famille, sont indignes d'une démocratie.

Aux dernières nouvelles, rien n'a changé malgré le renouvellement régulier d'une plainte pour subornation de témoin émanant d'une partie civile dans l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris, en relation avec d'autres familles de victimes.

Mon audition comme témoin et sachant avait en effet été demandée dès l'été 2011 à la juge d'instruction en charge de l'enquête sur ce drame. La plainte pour subornation de témoin, régulièrement renouvelée, a été déposée en janvier 2013. Elle a encore été renouvelée au début du mois de février 2016 par recommandé avec AR adressé à François Molins, procureur de Paris.

./...

Ci-dessous le formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) avec le texte envoyé.

Le lien figurant dans le message est : <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Madame Monsieur

Nom : JACQUET

Prénom : Norbert

Vos coordonnées :

Adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

Ressaisir votre adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

N° et voie * : SANS ADRESSE EN FRANCE

Complément d'adresse :

Code postal * : 00000 Ville * : XXXXX

Pays * : FRANCE

Vous écrivez à titre * :

Professionnel

Votre message * :

A l'attention de Madame Ariane Amson, Conseillère Justice et victimes

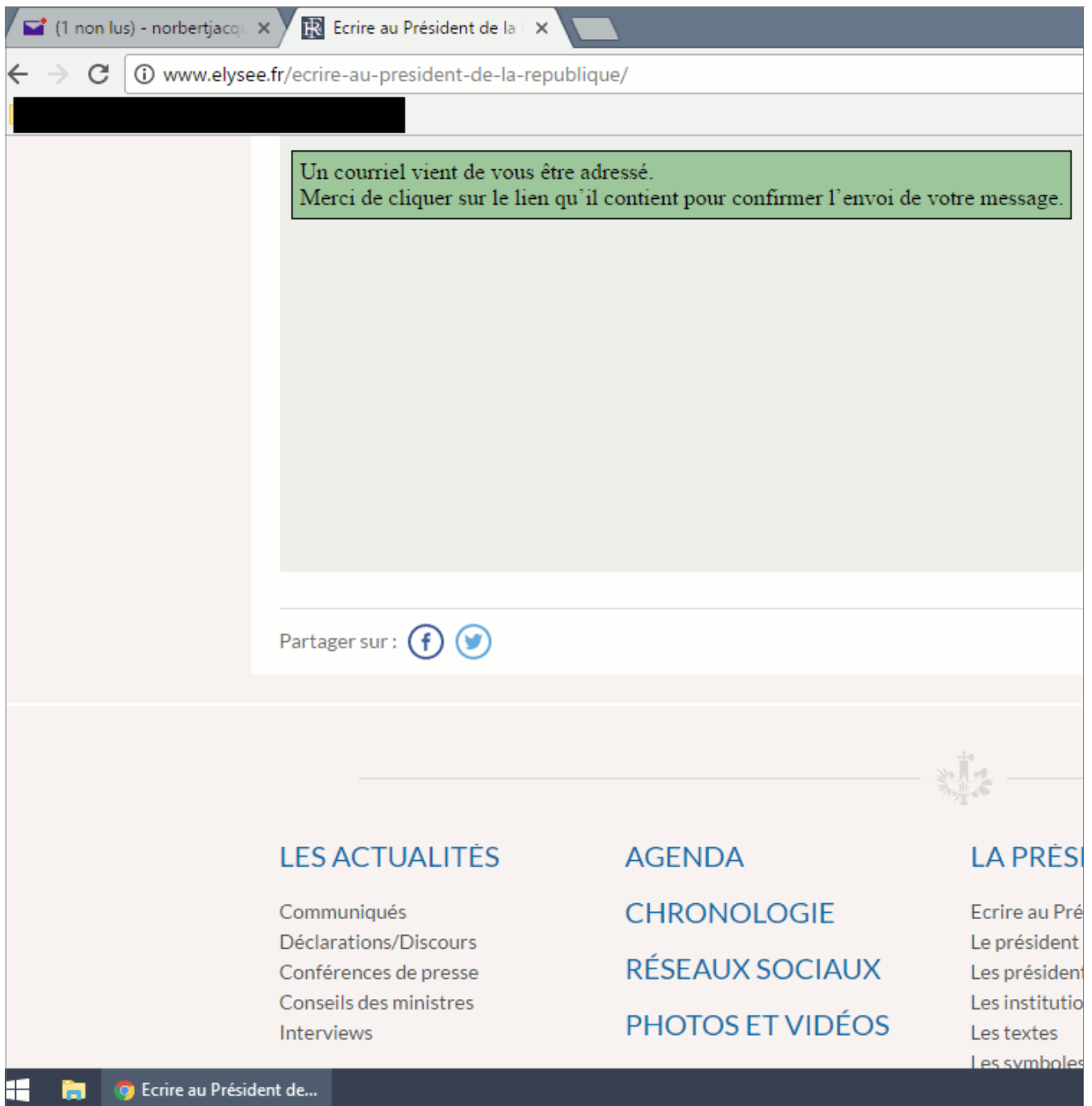
Madame,

Des enquêtes sur des accidents aériens sont mensongères. Les familles de victimes sont détruites à petit feu. Des vies humaines sont inutilement en danger, par centaines. Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du tribunal de Paris, a pris des engagements auprès de moi, qui sont restés lettre morte. L'échange de courriels et d'autres informations sont présentés dans un fichier au format PDF disponible en ligne (6 pages, 358 Ko) :

- <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

Après envoi, cette réponse est apparue :



./...

Courriel qui m'a été envoyé pour procéder à la confirmation (il apparaît que dans le message reçu par la Présidence le lien « <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf> » est actif) :

altés Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Rechercher Recherche Mail Recherche Web Accueil norbert

Validation message au

Archiver Déplacer Supprimer Spam Plus

Validation message au Président

no-reply@elysee.fr mai 1 à 10h00 AM
À norbertjacquet@yahoo.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la bonne réception de votre message.
Toutefois, pour que l'envoi à la Présidence de la République soit effectif, vous devez cliquer sur le lien suivant : http://ecrire.elysee.fr/validation_mail/8be7d1f6bd463b093af237d2208090f5
Sans confirmation de votre part, le message posté sur le site sera effacé sous 72 heures.

L'outil Ecrire au Président
Présidence de la République

=====

Voici, pour votre information, le contenu du message que vous avez saisi (validation impérative via le lien ci-dessus) :

Votre identité :
Monsieur
JACQUET
Norbert

Vos coordonnées :

SANS ADRESSE EN FRANCE
00000 XXXXX
France

Vous écrivez à titre :
Professionnel

Votre message :
A l'attention de Madame Ariane Amson, Conseillère Justice et victimes

Madame,

Des enquêtes sur des accidents aériens sont mensongères. Les familles de victimes sont détruites à petit feu. Des vies humaines sont inutilement en danger, par centaines. Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du tribunal de Paris, a pris des engagements auprès de moi, qui sont restés lettre morte. L'échange de courriels et d'autres informations sont présentés dans un fichier au format PDF disponible en ligne (6 pages, 358 Ko) :

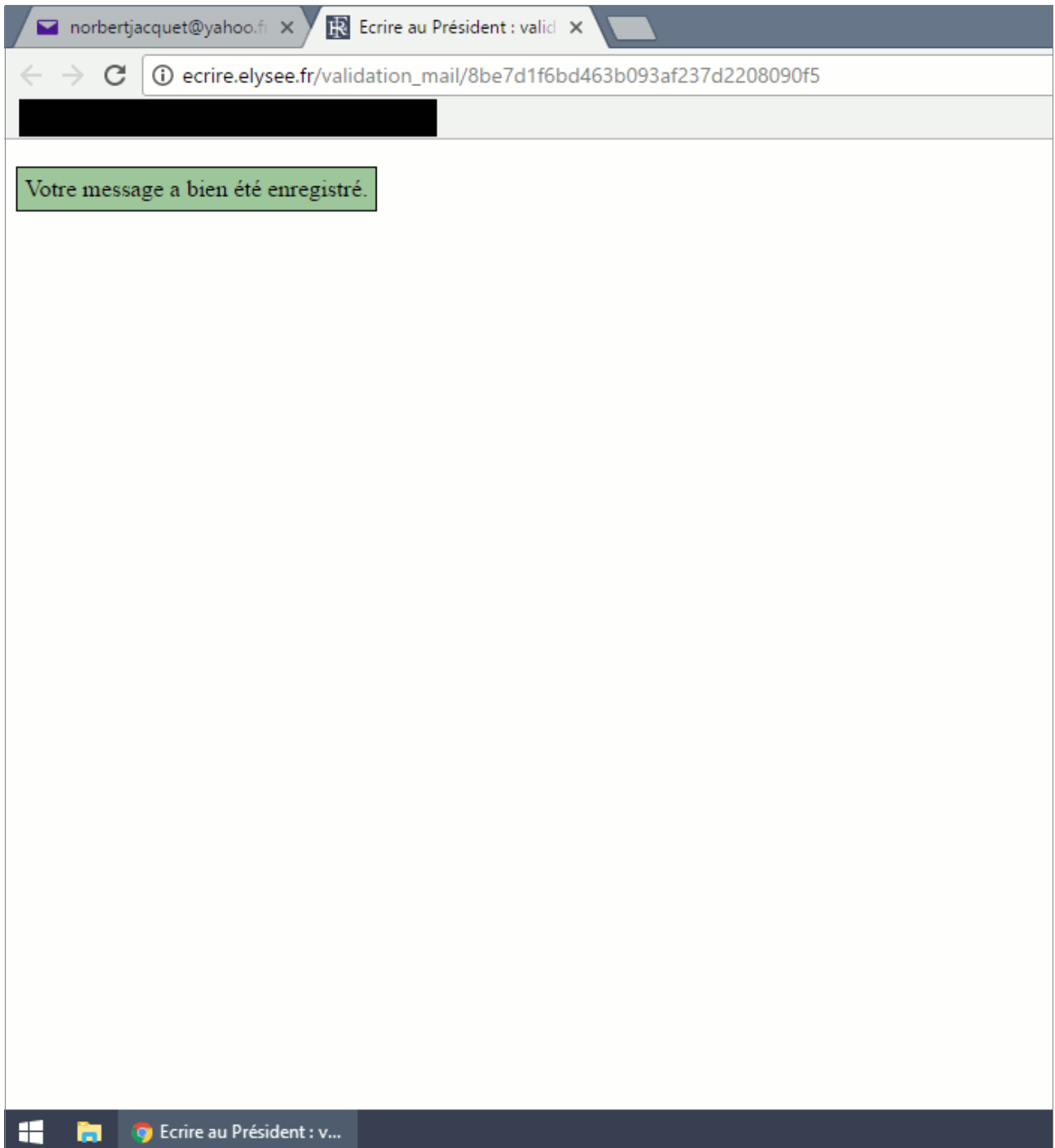
- <http://jacno.com/prov/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

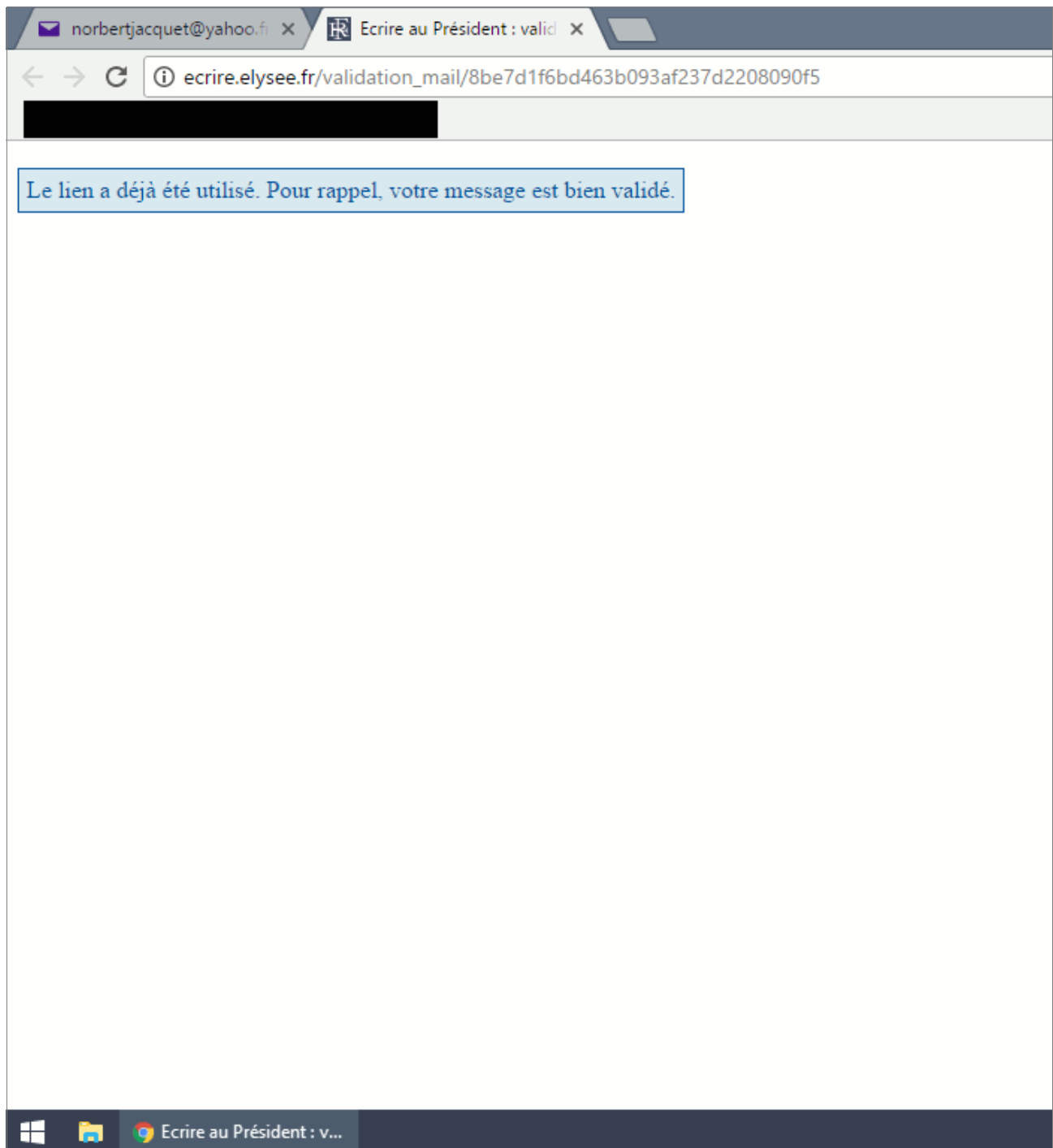
./...

Après le clic de confirmation, l'Elysée a répondu par ce message :



./...

En cliquant à nouveau, voici la réponse (message reçu « 5 sur 5 » comme on dit dans les transmissions) :



./...

LE LIEN INDIQUE A ARIANE AMSON

(pages 9 à 14 du présent PDF)

Par précaution, pour prévenir une suppression plus ou moins « sauvage » de certaines informations publiées sur le Web, je présente ce qui correspond au lien indiqué à la conseillère du Président.

Ce qui suit en pages 9 à 14 reprend donc au mot près, sauf pour les indications de pagination, le contenu du PDF dont le lien a été indiqué à Madame Amson.

« EN ATTENTE... » (v8)

27 AVRIL 2017

Le président du tribunal de Paris m'a écrit le 10 décembre 2014

En page 10 du présent PDF figure un échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat, président du tribunal de Paris, relatif au drame du vol AF447 Rio-Paris. Des familles de victimes sont totalement écartées de l'enquête en violation de la loi. Jean-Michel Hayat répond qu'il transmet au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée. Il ajoute qu'il veillera à ce qu'il me soit répondu. Mais ces engagements sont restés sans aucun effet à ce jour.

Une plainte pour subornation de témoin avait été déposée en janvier 2013

En août 2011 des familles de victimes de la tragédie du vol AF447 Rio-Paris avaient demandé mon audition comme témoin et sachant. En raison des pressions que je subis, une partie civile, de nationalité étrangère, résidant hors de France et comprenant la langue française, mais éprouvant quelques difficultés à s'exprimer dans la langue de Molière, surtout par écrit, a déposé en janvier 2013 dans les mains du procureur de Paris François Molins une plainte pour subornation de témoin. Cette plainte est régulièrement renouvelée.

En page 11 du présent PDF on trouve un document relatif au dernier renouvellement de cette plainte avec des précisions.

« En attente... »

Je reste dans l'attente des suites données à la plainte pour subornation de témoin ou bien d'une réponse de l'institution judiciaire, conformément aux engagements pris par le président du TGI de Paris.

Dernier état de l'enquête sur l'AF447

En pages 12 et 13 je présente quelques faits sur le dernier état de l'enquête relative au crash de l'AF447.

Bibliothèque

En page 14 : bibliothèque.

. / ...

Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Tous ▾ Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes


HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À norbert jacquet

Monsieur,

a la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tel : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

/...

Ci-dessous, une lettre de renouvellement d'une plainte pour subornation de témoin (pour le dossier complet voir en dernière **page 14** du présent PDF, dans la bibliothèque, « LICRA : SUBORNATION DE TEMOIN »).

Mme HILGERT Suzette
PARTIE CIVILE
17, Hauptstrooss
L-8561 Schwebach (Gr.D. Luxbg)
Mail : suz.hilgert@gmail.com

Schwebach, le 03 février 2016

LETRE RECOMMANDEE AVEC AR
Monsieur François MOLINS
PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
Tribunal de Grande Instance
Palais de Justice
4 Boulevard du Palais
F - 75001 PARIS

Objet : plainte contre X pour subornation de témoin

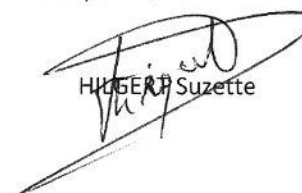
- **Instruction pour homicide involontaire à la suite de la disparition de l'Airbus AF447 Rio-Paris, le 1^{er} juin 2009 (numéro de parquet : 09.154.0822/1 – numéro instruction : 2369/09/52)**

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai demandé l'audition de Norbert Jacquet comme témoin. Je renouvelle ma plainte pour subornation de témoin.

Les documents qui vous ont été remis par Monsieur Jacquet montrent que celui-ci est sous le coup de plusieurs procédures abusives qui le visent. Il est notamment sous la menace d'être abusivement enfermé pour une durée indéterminée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de mes sentiments respectueux.


HILGERT Suzette

DERNIER ETAT DE L'ENQUETE SUR L'AF447

Des parties civiles sont toujours écartées du dossier, en toute illégalité. L'institution judiciaire leur oppose un silence obstiné. Elles ne savent même pas qui est actuellement chargé de l'enquête judiciaire (les juges Zimmermann et Daurelle ont été remplacés). En raison de petites maladroites et de grosses bêtises commises par certains faussaires patentés elles ont toutefois récupéré les documents qui montrent que l'enquête dégage des relents d'affaire Dreyfus pour faire porter le chapeau aux pilotes décédés et blanchir tous ceux qui ont concouru au drame : ordonnance secrète de la juge Zimmermann en avril 2013, expertises menées à l'insu des parties civiles, absence dans le dossier d'instruction de la pièce à conviction principale (les enregistrements des paramètres techniques FDR)...

Il faut bien voir que ces parties civiles sont dans l'incapacité de former des demande auprès des magistrats chargés de l'enquête. Elles sont même dans l'impossibilité de transmettre à ceux-ci les faits dont elles ont connaissance et surtout les documents en leur possession.

Dépêche AFP du 10 février 2017

A la suite d'une dépêche AFP du 10 février 2017 ces parties civiles ont pu disposer de quelques très maigres informations sur l'état de l'enquête technique judiciaire relative aux causes de la tragédie (1) (2).

Il suffit de lire ce qu'a livré l'AFP pour constater que cette enquête, c'est n'importe quoi (curieusement, dans ce dossier avec 228 morts, aucun avocat ne s'est exprimé, alors que que de tels errements dans d'autres affaires auraient déclenché un scandale de la part des avocats représentant les victimes... mais il est vrai que toutes ces magouilles permettent aux avocats de s'en mettre plein les poches).

(1) http://www.lepoint.fr/societe/crash-rio-paris-une-nouvelle-contre-expertise-demandee-par-les-juges-10-02-2017-2103943_23.php

(2) <http://www.journal-aviation.com/actualites/35563-crash-rio-paris-une-nouvelle-contre-expertise-demandee-par-les-juges-d-instruction>

. / ...

Surtout, on constate que le dossier n'a finalement pas bougé d'un *iota* depuis juin 2012. Le dossier est très exactement dans son état de juin 2012, correspondant à la remise du premier rapport d'expertise. Rien n'a avancé depuis la remise du premier rapport d'expertise le 29 juin 2012 :

D6716
- 356 p -

Cour d'Appel de Paris
Tribunal de Grande Instance de Paris

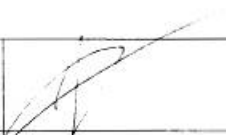
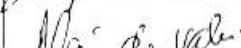
Cabinet de Madame Sylvia ZIMMERMANN
Vice Présidente chargée de l'Instruction
Monsieur Yann DAURELLE
Juge d'Instruction

N° du Parquet : 0915408221
N° Instruction : 2369/09/52

Qualifications :
● Homicides involontaires
(victimes vol AF 447 Rio de Janeiro/Roissy Charles de Gaulle)
le 1^{er} juin 2009

COPIES ARRIVÉ
Le 29 JUN 2012
T.G.I. DE PARIS
20405

RAPPORT D'EXPERTISE

●	• Charles MAGNE, Expert près la Cour d'Appel de Bordeaux	
	• Alain de VALENCE, Expert près la Cour d'Appel de Lyon	

La seule préoccupation de la justice depuis l'été 2012 est de me rechercher pour m'enfermer et me discréditer malgré une plainte pour subornation de témoin émanant de familles de victimes qui ont demandé mon audition comme témoin et sachant. Et les avocats s'en mettent plein les poches sur le dos des familles de victimes dans la plus extrême douleur.

J...

BIBLIOTHEQUE

Tous les documents utiles complémentaires sur les éternels mensonges dans les enquêtes relatives aux accidents et incidents graves et sur leurs conséquences figurent dans des dossiers accessibles à partir d'une bibliothèque disponible sur le Web (PDF, moins de 200 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/bibliotheque-norbert-jacquet.pdf>

NOTA BENE CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez (les plus récents sont les plus « figolés » et les plus percutants). De nombreuses vidéos sont également téléchargeables (1). N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **le seul objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

(1) Une page Web classique HTM / HTML présente les liens vers les vidéos téléchargeables :

<http://jacno.com/vdo/docu-airbus-crash.htm>

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts récents des Galaxy Note 7 de Samsung montrent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé. Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

./...

GROS PROBLEMES CHEZ AIRBUS ?

QUE VONT FAIRE LES AUTORITES (JUSTICE ET EXECUTIF) ?

(pages 15 à 18)

Des vies humaines sont inutilement en danger. Par centaines. Et Airbus semble bien être dans une impasse.



Retrouvez de vraies sensations de vol avec le mini-manche du futur

Bien souvent, lorsqu'on pense au pilotage d'un avion, la première image qui vient à l'esprit est celle du pilote actionnant le manche de l'appareil. Descente, montée, virage, de vraies sensations de vol. Dans la réalité, avec un mini manche passif, si les pilotes de ligne donnent bien des ordres au joystick, ils n'ont pas de retour direct des efforts de l'avion. Aujourd'hui, grâce à son mini-manche actif, ou « side-stick unit » (SSU), Safran Electronics & Defense réconcilie les deux mondes ! En faisant la synthèse de la mode ancienne, à base de tringlerie mécanique reliant le manche du pilote à celui du copilote, et du tout électrique, à l'origine de la mise au point des mini-manches passifs, le SSU, grâce à la simulation des lois d'effort, permet au pilote de retrouver de vraies sensations de pilotage. Pour passer à l'étape de mise en pratique, l'équipe à l'origine de la conception du SSU a choisi de confronter son innovation à des professionnels chevronnés. Retour sur les premières impressions de ceux-ci.



Extrait d'une publication de la société Safran

Safran, entreprise française, le plus important fournisseur habituel d'Airbus (avions civils), met en cause l'avionneur européen. Ce n'est pas un coup de couteau dans le dos, même feutré, mais... Extraits de sa présentation de ses mini-manches actifs :

« Les pilotes d'Airbus, constructeur qui a depuis longtemps passé le cap des commandes de vol électriques tout en restant sur un mini-manche passif, sont particulièrement sensibles à toutes les fonctionnalités du SSU qui permettent d'avoir...

« Certaines fonctions permises par le SSU décrites ci-dessous sont à même de faire évoluer les philosophies de pilotage liées aux commandes de vol de première génération, fruit de compromis liés aux limites techniques de l'époque.

« L'un des principaux avantages du SSU réside tout particulièrement dans le couplage gauche-droite... »

/...

Après d'autres remarques visant Airbus, Safran conclut par un dernier caillou dans le jardin toulousain :

« En résumé, le SSU a fait l'unanimité chez les pilotes testeurs qui le jugent "*bluffant de réalisme tout en apportant des éléments supplémentaires de sécurité*" selon les termes de Maxime Nomico, pilote Airbus dans une grande compagnie française. Ils espèrent donc voir ce nouveau système devenir le standard de l'aéronautique civile. »

Source Safran : <https://www.safran-electronics-defense.com/fr/media/retrouvez-de-vraies-sensations-de-vol-avec-le-mini-manche-du-futur-20161006>

Qu'en pense-t-on chez Airbus ? Cet avionneur avait bruyamment lancé en 1982 la « nouvelle technologie Airbus », rendant les pilotes presque inutiles à l'en croire. Un prélude à l'avion de ligne totalement automatique « *dans les dix ans* », comme il le déclarait à l'époque, soutenu par les pouvoirs publics. On pouvait lire dans la presse des publicités telles que « *le nouvel A320, une intelligence supérieure est arrivée* », « *A320, son cerveau sort du nôtre... Aerospatiale : l'entreprise qui dépasse l'imagination* » :



Il n'était pas rare d'entendre des responsables d'Airbus, en premier lieu Bernard Ziegler, soutenus par les pouvoirs publics, tenir des propos tels que « *les ordinateurs des Airbus corrigent les erreurs des pilotes* », « *l'A320, ma concierge peut le piloter* », « *on ne demande pas à un pilote de savoir ce qu'il y a dans son Airbus de la même manière qu'on ne demande pas à un chauffeur de taxi de savoir ce qu'il y a sous le capot de son véhicule* », « *le cerveau des Airbus remplace celui des pilotes* »...

Quelques brillants commentateurs des médias ont même écrit : « *L'équipage pourrait être composé d'un pilote et d'un chien. Le pilote pour nourrir le chien. Le chien pour mordre le pilote si celui-ci veut toucher à quelque chose.* ».

Et maintenant ? Airbus se retrouve tout seul avec ses mini-manches Nintendo non couplés et sans retour d'effort. Airbus se retrouve tout seul avec ses manettes de poussée à crans fixes. Airbus se retrouve tout seul avec tous ses logiciels des systèmes vitaux d'une complexité aussi inutile qu'accidentogène parce qu'ingérables en situation difficile et qui peuvent en outre prendre parfois la maîtrise totale de l'avion sans que les pilotes puissent s'y opposer. Jusqu'au crash. Habsheim, Bangalore,... Toulouse,... Toulouse (bis),... Perpignan, AF447, QZ8501...

AIRBUS : « TOUT ME DONNE RAISON... ET CA CONTINUE ! »

Ce qui précède concernant Airbus et le fait que « tout me donne raison sur tout » (et ce n'est pas fini !) dans l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire depuis plus de trente ans est à ajouter à un précédent fichier au format PDF (18 pages - 1,48 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/tout-me-donne-raison-et-ca-continue-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

A compléter avec la déroute avouée dans le domaine militaire (page Web HTM / HTML classique) :

<http://norbert-jacquet.jacno.com/eads-drones-le-drian-airbus-zero-pointe-pour-la-france/>

Tout cela est à méditer à la lumière de l'histoire de l'aviation. L'impasse dans laquelle Airbus manifestement se trouve pourrait se transformer en tombeau. Quelques rappels utiles de l'histoire de l'aviation figurent dans un fichier au format PDF (8 pages - 514 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/histoire-de-l-aviation-rappels-utiles-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

JUSTICE : « SECURITE AERIENNE ET CORRUPTION »

J'ai passé le quinquennat de Hollande comme fugitif, « en cavale ». Tout le monde peut en comprendre les motifs « nord-coréens » (PDF - 21 pages - 754 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-subornation-de-temoin-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Sécurité aérienne et **corruption** en bande organisée... les **spécialistes judiciaires** de la rue des Italiens (parquet national financier et pôle financier du TGI de Paris) sont saisis (PDF - 12 pages - 466 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/securite-aerienne-et-corruption-norbert-jacquet-17-mai-2017.pdf>

./...

DEMOCRATIE ?

Depuis bientôt vingt-neuf ans des magistrats s'acharnent contre moi, alors que je suis un parfait honnête homme et que mon seul tort est de dire la vérité sur des accidents aériens et d'aider les familles de victimes. J'ai passé le quinquennat de Hollande comme fugitif à la suite d'un procès dont même le Soviet suprême n'aurait pas voulu tellement il est caricatural. Cette mascarade a eu lieu dans l'urgence en 2012. Elle a pour origine Alain Jakubowicz et son amie Sylvia Zimmermann qui voulaient me discréditer et tenter de me faire taire. Pourquoi ? Parce que dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris des familles de victimes ont demandé mon audition comme témoin et sachant !

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION D'EUROPE DE LA DEMOCRATIE



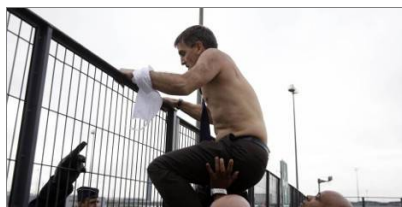
Le 7 octobre 2015, devant tout le Parlement européen, François Hollande s'est adressé à Marine Le Pen, dénonçant la volonté de la présidente du FN « *de sortir de l'Europe, de sortir de l'euro, de sortir de Schengen et même, si vous le pouvez, de sortir de la démocratie parce que parfois, en vous entendant, je me pose cette question* ». Bonne question, en effet, pour le moins dans l'aérien. Quand on voit ce qu'il en est dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris...

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION DU MONDE DE LA DEMOCRATIE



Le 19 septembre 2016 Hollande a reçu en personne de la fondation new-yorkaise interconfessionnelle The Appeal of Conscience le prix d'« *homme d'Etat de l'année* » pour son « *leadership dans la sauvegarde de la démocratie et de la liberté* ». Hollande a déclaré : « *Au-delà de ma personne, en remettant ce prix, vous honorez la France. La France inspirante, celle qui défend partout la liberté, la démocratie, les droits de l'homme* ». Bravo ! Il semble toutefois qu'un énorme problème de démocratie et de liberté perdue dans l'aérien. L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris...

CRASH TRAGIQUE A ROISSY - UNE CHEMISE ARRACHEE



La justice a rapidement rendu sa décision de première instance dans l'affaire du « scandale mondial » de la chemise d'Air France qui avait fait les gros titres en France pendant une dizaine de jours en octobre 2015. Les condamnations sont tombées le 30 novembre 2016. Et la vie humaine ? Les crashes aériens ? La tragédie du vol AF447 Rio-Paris avec ses 228 morts il y a huit ans ? Sans parler d'autres crashes. Où en est-on ?

Nota à l'attention de ceux qui sautent sur la moindre virgule pour baver sur moi : le dernier intertitre ci-dessus ne doit pas être pris comme de l'humour gratuit mal placé, c'est uniquement une référence à la Une maintenant ancienne (1970) de Hara-Kiri, devenu Charlie : « *BAL TRAGIQUE A COLOMBEY - UN MORT* ».

FRANCOIS HOLLANDE... ???

Une délégation de l'association des familles de victimes du crash de l'Airbus d'EgyptAir, vol MS804, avait été reçue par le chef de l'Etat le 31 janvier 2017. Le très court communiqué de l'Elysée rapportant l'événement conclut : « *La France reste prête [...] à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens* ».

Accès rapide : Contenu - Navigation - Recherche

elysee.fr

Agenda du président


Recherche

LES ACTUALITÉS | CHRONOLOGIE | RÉSEAUX SOCIAUX | PHOTOS ET VIDÉOS | LES DOSSIERS | LES COULISSES

Communiqués | Déclarations/Discours | Conférences de presse | Conseils des ministres | Interviews

Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804

A+ A- | ÉCOUTER | IMPRIMER

Partager sur :  


Publié le 31 Janvier 2017

RUBRIQUE : EGALITÉ DES TERRITOIRES, LOGEMENT ET TRANSPORTS, INTERNATIONAL, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE, NATION, INSTITUTIONS ET RÉFORME DE L'ETAT

Le Président de la République a reçu ce jour une délégation de l'association des familles de victimes du crash du vol Egyptair MS804 survenu le 19 mai 2016, en présence de Madame Juliette MEADEL, secrétaire d'Etat en charge de l'aide aux victimes.

L'enquête qui a été diligentée devra contribuer à faire toute la lumière sur les circonstances de cette catastrophe.

La France reste prête à apporter tout le concours nécessaire aux autorités égyptiennes en application des conventions internationales et à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens.

Partager sur :  

ACTUALITÉS ASSOCIÉES

- 31 JAN Rencontre avec une délégation des familles du crash du vol Egyptair MS804
- 31 JAN Commission secret défense nationale
- 30 JAN Déclaration en Colombie
- 30 JAN Déclaration de presse conjointe
- 30 JAN Déclaration de Lisbonne
- 30 JAN Equipe de France de Handball
- 30 JAN Attentat à Québec
- 28 JAN Entretien téléphonique avec Donald Trump

Si on comprend bien, Hollande indique que rien n'a été entrepris en la matière durant son quinquennat. La France reste prête à assurer... Elle est prête, mais elle attend. Elle ne fait rien. Peut-être attend-elle, pour s'y mettre, la survenance de quelques crashes inutiles qui auraient dû être évités ?

En fait il n'en est rien. La France ne reste pas inactive. Au contraire, elle met le paquet. Elle fait rechercher pour le jeter en prison celui qui dit la vérité et qui aide les familles de victimes dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs ! Le beau pays des (tous en chœur SVP) « *valeurs de la République* », de l'« *Etat de droit* » et de la « *démocratie* », que Hollande et pas mal d'autres mettent toujours bruyamment en avant (une litanie), me fait encore et toujours rechercher pour m'enfermer. Au mépris de la vie humaine. En effet, si on m'avait écouté au lieu de continuer à me détruire et à tenter de me discréditer, des vies humaines auraient été épargnées. Par centaines. Et ce n'est pas fini ! Tous les documents utiles complémentaires pour en juger figurent dans la bibliothèque dont le lien est indiqué en page 14 *supra*.

./...

FRANCOIS HOLLANDE... ??? (BIS)

A la suite d'une interpellation « musclée » effectuée par la police à Aulnay-sous-Bois le 2 février 2017, le président de la République est intervenu le 7 février depuis le tribunal de Pontoise, déclarant entre autres que « *la justice protège les citoyens* » y compris quand « *la police est en cause* » (1) (2).

Il s'est ensuite rendu au chevet de Théo. Dans une nouvelle déclaration publique il a quelque peu oublié la présomption d'innocence dont les policiers, comme tous les citoyens, doivent bénéficier et il a indiqué à la justice la voie à suivre, multipliant des propos tels que « *la justice a été saisie [...] elle ira jusqu'au bout [...] il faut lui faire confiance* » (3) (4).



Hollande avec Théo le 7 février 2016

Et la sécurité aérienne ? Les vies perdues par centaines dans des crashes aériens ? Les familles de victimes qui sont escroquées au sens du code pénal et sciemment détruites à petit feu ?

(1) <http://www.europe1.fr/politique/aulnay-sous-bois-la-justice-protege-les-citoyens-meme-si-la-police-est-impliquee-souligne-hollande-2971799>

(2) <http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/aulnay-sous-bois-la-justice-protege-les-citoyens-assure-hollande-theo-interpellation-policier-mis-en-examen-pour-viol-violences-volontaires-en-r%C3%A9union>

(3) <http://www.public.fr/News/Francois-Hollande-s-est-rendu-au-chevet-de-Theo-le-jeune-homme-agresse-et-viole-par-4-policiers-1284122>

(4) <http://actu.orange.fr/france/hollande-au-chevet-de-theo-a-l-hopital-d-aulnay-sous-bois-magic-CNT00000CDtJ3.html>

Page (dernière) intentionnellement blanche